



TOTAL S.A.

Annule et remplace la version diffusée le 16 mars 2009

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
28 février 2009	2 371 926 561	2 339 558 967

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 371 926 561 actions s'élève à 2 582 961 074 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 200 662 536 droits de vote attachés aux 100 331 268 actions détenues par des filiales de TOTAL S.A. qui ne peuvent être exercés en Assemblée Générale en vertu de l'article L.233-31 du Code de commerce,
- de 42 739 571 droits de vote correspondant aux 42 739 571 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.